

DÉLIBÉRATION N°DL20260134 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2026

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 11/09/2026 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 32 présents, 4 absents représentés, 3 absents non représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON (à compter de 19h35) ; M. Benoit FABRE ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Jérôme JULVE (jusqu'à 22h21) ; Mme Michèle FREDIERE (à compter de 18h40) ; M. Victor PEREIRA ; Mme Florence BERSOT-DERMETROSSIAN ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Philippe QUOY ; Mme Catherine MOIROUD ; M. Erick SCHAEFFER ; Mme Sylvie REBAUD ; Mme Florence VANELLE ; Mme Patricia VIALON ; M. Mathieu VIALLATTE ; Mme Ayse CALYAKA ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Djamila SAIDANI ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Gaëlle DESORME ; Mme Daryne BELKORCHIA ; M. Jean-Marc LAVAL ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Marlène MAURY ; M. Stéphane PARRIN ; Mme Isabelle SURPLY ; Mme Estelle LARCA ; M. Samuel BOUGHZALA ; M. Jean MINNAERT (jusqu'à 21h57) ; Mme Nathalie CHAMPALLE (jusqu'à 21h57) ; M. Julien GIRAUDO (jusqu'à 21h57)

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Sandrine FRANÇON a donné procuration à Mme Abila CIPRIANI (jusqu'à 19h35)
M. Jérôme JULVE a donné procuration à M. Mathieu VIALLATTE (à partir de 22h21)
Mme Michèle FREDIERE a donné procuration à M. Régis CADEGROS (jusqu'à 18h40)
M. Luc CHEVALLIER a donné procuration à M. Bruno CHANGEAT

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS

M. Jean MINNAERT (à compter de 21h57)
Mme Nathalie CHAMPALLE (à compter de 21h57)
M. Julien GIRAUDO (à compter de 21h57)

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

**MISES À DISPOSITION D'ÉDUCATEURS SPORTIFS AUPRÈS DES ASSOCIATIONS LOCALES
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027 - RENOUELEMENT**

Mme Andonella FLECHET expose ce qui suit :

Le service des sports de la commune de Saint-Chamond emploie du personnel qu’il met à la disposition d’associations sportives locales.

Le statut général des fonctionnaires de l’État et des collectivités territoriales (titre III portant dispositions diverses à la fonction publique territoriale) fixe les conditions selon lesquelles les agents sont susceptibles d’être mis à disposition d’organismes d’intérêt général.

Par ailleurs, il est rappelé qu’en vertu du décret n°2008-580 du 18 juin 2008, la collectivité a l’obligation de se faire rembourser par l’association la rémunération de l’agent mis à disposition, les cotisations et contributions correspondantes.

Conformément à l’article L.512-12 du code général de la fonction publique, l’assemblée municipale doit être informée des mesures envisagées.

La commune souhaite renouveler les mises à disposition de personnel communal auprès des associations sportives locales pour l’année scolaire 2026-2027, récapitulées dans le tableau ci-dessous :

ÉTAT DES ÉDUCATEURS SPORTIFS MIS À DISPOSITION – ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

LIEU DE MISE A DISPOSITION	CADRE D’EMPLOIS	MISSIONS	TEMPS TRAVAIL HEBDOMADAIRE
Saint-Chamond foot	Educateur principal des APS de 1 ^{ère} classe	Entraînement	8h45min
Saint-Chamond tennis de table	Educateur principal des APS de 1 ^{ère} classe	Entraînement	12h30min

Les agents ainsi mis à disposition feront l’objet d’un arrêté individuel.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

DÉCIDE :

- **de prendre acte** du renouvellement des mises à disposition du personnel du service des sports pour l’année scolaire 2026-2027.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 23/09/2026



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne